



Comment s'y prendre en cas de difficultés scolaires ?



Parfois, même si tu travailles et étudies assidûment, tu peux encore être confronté à une ou plusieurs difficultés à l'école et dans ton bulletin. **L'échec scolaire peut avoir différentes causes**, il est donc **important de te poser les bonnes questions afin d'essayer d'améliorer la situation**. Différentes solutions existent pour t'aider.

Les questions à te poser :

As-tu suffisamment travaillé ?



Si non, essaye de t'organiser différemment, de tenir tes cours en ordre, d'établir un planning (si ça n'a pas été fait) et d'éventuellement accorder plus de temps pour cette matière dans ce planning. Fais-toi aider par quelqu'un si tu ne comprends pas tout.

La manière dont tu travailles te convient-elle ?

Chacun sa méthodologie de travail. Pour trouver la tienne, teste l'un des conseils suivants :



- **Écris ce que tu lis** pour faciliter ta concentration et mieux retenir.
- Essaye d'identifier dans le cours **les points importants** et ceux qui le sont moins (et mets-les éventuellement en évidence, par exemple en les soulignant ou en les surlignant).
- Vérifie que ce que tu as étudié est complet et correct. Par exemple en cachant les réponses, en réexpliquant la matière à quelqu'un, et en écrivant ce que tu as retenu, ...

- Essaie d'**imaginer/d'anticiper le type de questions** que l'enseignant pourrait poser. Tous les profs n'interrogent pas de la même façon et cela peut donc bien sûr varier d'un prof à l'autre !

Comment t'y prends-tu devant ta feuille d'examen ?

Le jour de l'examen ou de l'interrogation, tu te retrouves seul devant ta feuille. Il est donc important que tu puisses arriver au bout de cette interrogation le plus efficacement possible. Pour cela, nous te conseillons de :



- **Parcourir** une fois toutes les questions et **commence** par celles qui te semblent **les plus faciles**.
- Pour chaque énoncé, **lis bien plusieurs fois la consigne** jusqu'au bout et **souligne les mots importants**.
- **Planifie ton temps** et passe à la question suivante si tu bloques trop longtemps sur la question que tu es en train de faire.
- Tu n'es jamais à l'abri d'un moment de stress (et c'est normal !). Dans ce cas, **prends le temps de bien respirer**. Si cela arrive souvent, n'hésite pas à en parler et à chercher de l'aide.

Travailles-tu dans de bonnes conditions ?

Ton environnement de travail et ton rythme biologique ont leur importance. Pourquoi ne pas suivre l'un ou l'autre des conseils suivants :



- Prends une **pause quand c'est nécessaire**.
- Trouve éventuellement un **endroit plus calme pour étudier**.
- Essaie de **manger sainement et de dormir suffisamment** la veille de l'interrogation.
- **Éloigne autant que possible les distractions** pendant le temps de travail (téléphone, télévision, ...).



L'école, l'option ou l'orientation choisie te convient-elle ?

Différents organismes ou initiatives de l'école peuvent t'aider à t'orienter ou te réorienter : le CPMS, le DIAS, les services communaux de prévention du décrochage scolaire, les AMO.

Qu'est-ce qui peut être mis en place à l'école ?

La majorité des écoles mènent des actions qui visent à aider les élèves en difficulté :



Remédiations/tutorat : renseigne-toi auprès de tes professeurs pour voir s'il existe un système de remédiations (aide de la part d'un ou plusieurs professeurs) ou de tutorat (aide de la part d'un étudiant de l'enseignement supérieur) dans ton école et n'hésite pas à t'y inscrire.

Dispositif Interne d'Accrochage Scolaire (DIAS) : certaines écoles en mettent en place. Tu peux prendre conseil auprès d'eux pour t'orienter, remédier, consolider ton projet scolaire.

Plan d'Action Collective (PAC) : il précise toutes les actions pouvant être mises en place et les ressources mobilisables dans et à l'extérieur de l'école pour la réussite du 1er degré. Il est joint au projet d'établissement, n'hésite pas à y jeter un œil !

Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) : chaque élève du degré différencié et ceux qui en ont besoin dans le degré commun bénéficie d'un suivi pédagogique individualisé. Il est établi par le Conseil de classe à tout moment de l'année pour une période déterminée. Il s'agit notamment d'une adaptation de la grille horaire (activités complémentaires, remédiations) qui se fait en concertation avec les parents.

Processus d'orientation : ton école doit normalement organiser l'équivalent de 3 jours, tout au long du degré, d'activités de maturation du projet personnel.

De manière générale, n'hésite pas à discuter de tes difficultés avec tes professeurs et/ou ton titulaire. Les écoles peuvent, dans certains cas, faire preuve de souplesse (adaptation des grilles horaires, suivi de cours dans le degré commun pour un élève du degré différencié, en 3ème pour un élève de 2S, ...). N'hésite pas à discuter de toutes ces possibilités avec tes parents évidemment.



Quelques ressources intéressantes...

Ateliers de méthode de travail et remédiations	Certaines AMO, certains Services Communaux de Prévention du Décrochage Scolaire (SCPDS) . certains acteurs privés (payants) en proposent. → N'hésite pas à te renseigner auprès du SCPDS de ta commune !
Écoles de devoirs	Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles ASBL : Rue de la borne, 14/9 à 1080 Bruxelles. Tél : 02/ 411 43 30. E-mail : info@ceddbxl.be École des devoirs – où trouver une école de devoirs

Sources : **Circulaire 6283** du 19/07/2017, **Décret du 21/11/2013**

Pour plus d'infos :



Antenne Scolaire.
71 rue de Fiennes – 1070 Anderlecht - 02/529 88 50
antennescolaire@anderlecht.brussels
<https://www.anderlecht.be/fr/antenne-scolaire>

Editeur responsable : Marcel Vermeulen—place du conseil 1—1070 Anderlecht

Mise à jour en août 2025 par les Services de Prévention du Décrochage Scolaire des communes d'Anderlecht et de Berchem-Sainte-Agathe.